

Monsieur le président,

Une fois n'est pas coutume nous allons commencer notre déclaration liminaire par la rentrée scolaire et son lot d'inepties, notamment gouvernementales.

Nous ne rentrerons pas dans le débat qui agite la mediasphère et la fachosphère pour tenter de mettre dans la tête des Français que le seul problème à l'école serait la tenue vestimentaire (religieuse ou pas) mais surtout qui ne concerne que quelques élèves. Quand le sage montre la lune, l'idiote regarde le doigt...

C'est vrai, il est plus facile pour Gabriel Attal de parler de ce sujet plutôt que de la politique gouvernementale qui tue l'école de la République, l'Éducation nationale et le métier d'enseignant à petit feu.

La CGT dénonce et dénoncera toujours la « doctrine du travailler plus pour gagner plus », prônée par le camp présidentiel alors qu'il manque 15 000 à 20 000 enseignants pour pouvoir effectuer les remplacements nécessaires. Le gouvernement ne forme même pas des enseignants qui rentreraient sous statut de l'Éducation nationale mais embauche des CDD ! Il les appâte avec des contrats et des heures supplémentaires. Le scandale est là ! Et pas dans des robes ! Le scandale est dans la destruction de l'école par manque de moyens. Le gouvernement montre sa compétence à déstructurer et à détruire l'école, les hôpitaux ou la DGFIP. Guidé par une vision libérale aveugle, guidé par la recherche incessante du profit et de la production à outrance, guidé par une approche individualiste de notre société, il oublie le collectif et l'intérêt général.

Oui, voilà le pays englué dans cette politique nauséabonde alors qu'aucune prise de conscience nationale et internationale ne semble devoir aboutir à du concret dans les politiques de lutte contre le réchauffement climatique. Cet aveu alarmant d'incompétence et de minimalisme politique devrait pourtant alerter l'humanité entière sur la capacité du système dominant à ne rien faire qui mette une once de son pouvoir ou de son enrichissement en cause.

Plus proche de nous et dans la tête de chacun des agents de la DGFIP et des citoyens de ce pays, se pose, encore et toujours, le problème du "pouvoir d'achat" ou "reste à vivre". Le résultat est sous nos yeux quand on ne les détournent pas de l'enfant sur le trottoir, dans la rue, de l'aîné qui cherche un peu de chaleur ou du cri d'alarme des associations qui n'arrivent plus à donner à ceux qui n'ont rien. Pourtant, c'est la réalité de la 6^{ème} puissance mondiale en 2023. En quelques mois, l'inflation atteint des niveaux inédits depuis plusieurs décennies. En France, comme ailleurs, elle s'est traduite par une forte diminution du "pouvoir d'achat", en particulier sur des postes de dépenses essentiels. Que ce soit pour se nourrir, se déplacer ou encore pour se loger, de nombreux ménages ressentent pleinement les effets de cette situation économique dans leur quotidien. Si cette conjoncture est défavorable pour tous, elle l'est d'autant plus pour les plus précaires. En 2019, l'Insee comptait 9,2 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté auquel il faut ajouter 1,6 millions de pauvres qui échappent aux statistiques. Quatre millions de personnes, résidant en France, sont mal-logées, parmi lesquelles plus d'un million sont privées de logement personnel et 300 000 sont privées de domicile fixe. Huit millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières. Douze millions de personnes sont en situation de précarité énergétique. Et ce n'est pas la charité, très étasunienne, prônée par un milliardaire et quelques joueurs

de foot qui résoudra le problème. C'est aux services publics de reprendre leur place. Ce sont les salaires qui doivent être massivement augmentés. C'est faire payer leur juste part aux multinationales, notamment en taxant les super-profits et en mettant fin aux niches fiscales bénéficiant uniquement aux grandes entreprises. C'est par une répartition des richesses qui tourne le dos à l'enrichissement de quelques uns au détriment des millions d'autres.

Au lieu de cela, le gouvernement préfère allonger la durée de travail par l'adjonction de deux ans à l'âge de départ à la retraite et l'augmentation de la durée de cotisation pour une retraite sans décote, ce qui pénalise encore les travailleurs de ce pays alors que les richesses accumulées n'ont jamais été aussi importantes. Deux ans de moins en bonne santé, deux ans volés où on ne s'occupera pas de ses petits enfants, deux ans à ne pas s'engager pleinement dans du bénévolat, ou à se reposer, tout simplement. Au final, ce sera deux ans pour satisfaire le capital et ses bourreaux.

Nous ne lâcherons jamais la bataille de la retraite ou du temps de travail. C'est une lutte que nous avons toujours menée, gagnée, souvent, et que nous gagnerons encore.

D'ailleurs le gouvernement ne s'y trompe pas, il utilise tous les moyens pour réprimer, sanctionner, et porter atteinte, tous les jours un peu plus, aux libertés syndicales et citoyennes. Dans la foulée de la tentative de remise en cause des subventions allouées à la Ligue des droits de l'Homme, le gouvernement a franchi une nouvelle ligne rouge avec la dissolution des Soulèvements de la Terre et en arrêtant une quinzaine de militants écologistes. Et le gouvernement persiste. L'association Anticor, organisation dédiée à la lutte contre la corruption et à la promotion de l'éthique en politique, a été informée de l'annulation de son agrément anticorruption par le tribunal administratif de Paris. Tout comme deux autres associations (Extinction Rébellion et Dernière rénovation), l'association Attac a reçu une convocation de l'assemblée nationale dans le cadre d'une commission d'enquête. Celle-ci porte « sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023 ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements ».

L'arme de la répression est celle d'un pouvoir autoritaire, un pouvoir qui n'écoute plus son peuple mais lutte contre lui. Nous défendrons bec et ongle les atteintes aux libertés comme nous l'avons toujours fait y compris, ici, quand vous avez assigné (certains d'entre vous avec délectation, nous ne l'oublions pas..) quarante d'entre nous au tribunal.

La CGT, avec une centaine d'associations, partis politiques et organisations syndicales, appelle à une marche unitaire le samedi 23 septembre 2023 pour la fin du racisme systémique, des violences policières, pour la justice sociale et les libertés publiques.

Nous sommes réunis dans ce CSAL où nous tenons d'ailleurs à rappeler que nous n'avons toujours pas de règlement intérieur. Toujours aucun règlement intérieur, sans doute pas assez d'énarques rédacteurs ou plus de budget pour payer McKinsey et ses amis ?

Nous abordons cette instance sans illusion sur votre volonté de prendre en compte nos interventions ou de répondre aux revendications des personnels. Nous ne sommes pas dupes de votre écoute de façade sans effet sur les politiques de la DGFIP. Nous ne nous trompons pas lorsque nous mettons en avant la surdité choisie par l'administration pour remettre à plus tard ou ne pas répondre à nos demandes.

Mais nous sommes opiniâtres. Nous ne vous laisserons pas casser la DGFIP tranquillement.

Nous n'étions pas présents lors du CSAL du 4 juillet, nous n'interviendrons donc pas sur le procès verbal de cette réunion.

Pour ce qui est du point 2, nous nageons en pleine science-fiction, objectif atteint, décidément ! Se remuer les méninges n'aura servi qu'à confirmer la volonté du gouvernement et de la DG, en tant que bras armé, de détruire notre administration. Démantèlement, perte de compétences et mal-être sont les vrais résultats d'une politique qui a trouvé des relais serviles dans les départements. Donc on va dans le mur mais on va continuer à accélérer, dans le respect de la logique imperturbable d'un pouvoir dont le dogme est : moins de service public, moins de fonctionnaires et plus de libéralisme, de précarité et de privatisations.

Au point n°3 (étude immobilière sur les sites de Toulouse et Balma), nous verrons qu'à partir d'un constat (implantations de services dans des conditions de travail et d'organisation améliorables, mitage de certains espaces, charges globales de fonctionnement élevées), la DRFiP a décidé de cette étude immobilière. L'objectif annoncé : l'optimisation de la performance immobilière et la rationalisation des coûts de l'immobilier. Notre analyse visera à montrer que si des économies sont possibles, cela ne doit pas se faire au détriment des agents et de leurs conditions de vie au travail.

Le point n°4 porte sur les « Indices administratifs fonctionnels », concept issu d'un texte qui a été publié au journal officiel en plein mois d'août, et qui fleure bon les prémisses du RIFSEEP à la DGFIP et de l'inégalité de traitement sur le territoire.

Le point n°5 fait l'objet d'une fiche qui concentre tout ce qu'il ne faut pas faire quand on expose un sujet complexe à un auditoire qui ne maîtrise pas l'organisation antérieure, ni les missions : une flopée de sigles sans glossaire (ce n'est pas faute de l'avoir demandé 250 fois) : MRPIE, PGD, CDPIE, SLD, SGAR, DIE, SLDR, DTC. Mais le rédacteur ou la rédactrice de la fiche a presque atteint le nirvana puisque le nouveau service créé est écrit en toutes lettres dans l'ultime phrase du document : « la direction de la valorisation de l'immobilier et du patrimoine ». Magnifique !

Le point 6 expose le partenariat de la DRFiP avec Tisséo, qui, excusez du peu, avec le renfort d'un agent de Tisséo formé en deux semaines, « devrait favoriser une grande efficacité en termes de recouvrement ». Cette affirmation est invérifiable vu que la fiche n'expose à aucun moment de données chiffrée sur cette mission mais nous ne désespérons pas qu'un membre de l'administration nous éclairera sur le sujet.

Le plan de mobilité employeur est examiné au point 7. Il vise à augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, en particulier ceux de son personnel pour diminuer les gaz à effet de serre. La CGT a de nombreuses revendications à ce sujet, qu'elle vous exposera.

Le point 8 expose aux représentants des personnels comment le NRP peut être source de bonheur en créant des synergies entre les postes comptables qui se transfèrent des missions. C'est beau comme un opus de la collection Harlequin.

Concernant l'apprentissage (point n°9), nous eussions aimé que le document contînt ce que le titre annonçât. Mais, las, seulement dithyrambes et auto-satisfecit jalonnent la page et demie qu'il nous a été donné à étudier.

Pour terminer, vous n'aurez pas droit à nos huées comme Emmanuel Macron lors de la cérémonie d'ouverture de la coupe du monde de rugby mais, encore un CSAL avec aucun point à l'ordre du jour soumis au vote (sans compter le PV pour lequel vous n'avez pas d'autre choix que de l'y soumettre) et pour lesquels les documents sont, une fois de plus, d'une indigence intégrale.

Last but not least, à propos de « pouvoir d'achat », M. le président, nous aimerions revenir rapidement sur votre réponse (qui à nécessité une lettre de rappel) à notre message s'insurgeant du non-paiement de la prime « Mirail » au mois d'août, et, notamment, de la date tardive à laquelle il a été envoyé. Je vous cite : « **Les collègues du CSRH ont fait le maximum. Ils avaient beaucoup de travaux à réaliser. Nous regrettons tous ce décalage, mais nous sommes tous conscients que chacun a fait de son mieux pendant cette période estivale** ». Nous voulions tout de même vous apporter ici la précision que des collègues de ce site ont, en ce même mois d'août, été prélevés de deux jours de grève. Vous n'avez donc pas menti, le CSRH a bien effectué « d'autres travaux ». Tout cela nous renvoie à la relativité du temps chère à Einstein et votre réponse nous évoque la solitude du coureur de fond...